

<http://enseignants.se-unesa.org/Prof-des-ecoles-vous-voulez-enseigner-dans-le-2nd-degre-c-est-possible-1700>



Enseignants de l'Unsa

Prof des écoles, vous voulez enseigner dans le 2nd degré : c'est possible !

- Je suis... - Prof d'école -

Date de mise en ligne : mercredi 10 janvier 2018

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Vous pouvez devenir certifié, prof d'EPS, prof en lycée professionnel ou CPE.

Le SE-Unsa, syndicat du 1er et du 2nd degrés, vous renseigne.

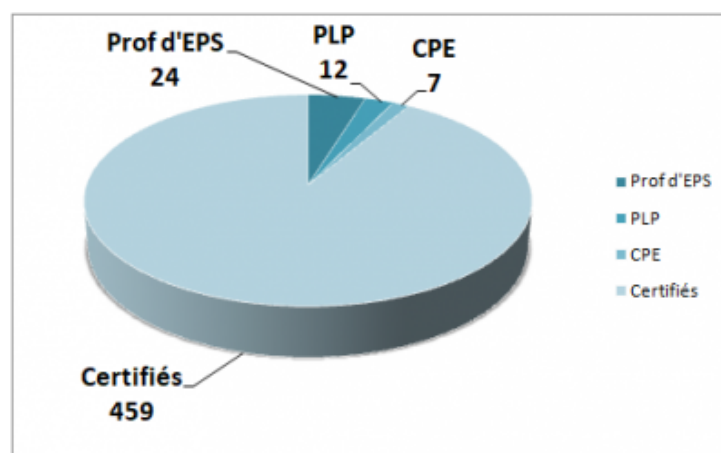
Il existe en effet 2 possibilités pour changer de corps sans passer de concours :

- par liste d'aptitude (pour devenir certifié et prof d'EPS) ;
- par détachement (pour devenir certifié, prof d'EPS, PLP et CPE).

Les notes de service fixant les calendriers et les modalités sont parues et les procédures sont lancées : [en savoir plus](#)

D'autres PE l'ont fait...

Depuis la rentrée de septembre 2017, ce sont 502 professeurs des écoles de plus qui enseignent dans le 2nd degré. Vous trouverez ci-dessous vers quel corps ils se sont dirigés.



Ils apportent leur témoignage.

Marion, [du 1er vers le 2nd degré](#)

Stéphane, [PE devenu prof d'EPS](#)

Axelle, [PE devenue prof de maths](#)